



Le Pacte pour la Recherche adopté au Sénat : *des étrennes empoisonnées pour la recherche publique et ses personnels*

Le gouvernement a décidé de faire examiner son projet de loi sur la Recherche, dénommé « Pacte » selon la procédure d'urgence (une lecture dans chaque assemblée). Ce Pacte a été approuvé par le Sénat le 21 décembre. Ces conséquences sont considérables pour le devenir de la recherche publique et de ses personnels.

Chercheur ou trouveur de fric ?

Le projet de « Pacte pour la Recherche » officialise les multiples structures créées arbitrairement par le gouvernement dans la période récente - ANR (Agence Nationale de la Recherche) transformée en établissement public, AII (Agence pour l'Innovation Industrielle) - tout en en créant de nouvelles : AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur), et « Réseaux Thématiques de Recherche Avancée », nouveau nom des « campus » du projet de loi initial. Les Pôles de Compétitivité sont confortés. Toutes ces structures vont à l'encontre de l'existence des établissements publics nationaux (EPST) comme l'INRA, le CNRS, l'INSERM, en tendant à les transformer en simples agences de moyens, fournissant leurs laboratoires et leurs personnels aux projets financés par ces agences. C'est aussi le caractère national de l'activité de recherche qui est menacé au travers de la mise en place des pôles à vocation régionale. **La CGT-INRA se prononce pour le maintien des EPST comme organismes de recherche et non comme agences de moyens, et pour la réattribution sur la dotation de base des unités de tous les financements donnés aux agences.**

Un nouveau développement de la précarité

L'ANR devrait générer près de 3000 CDD sur fonds publics dès la fin 2006, et de l'ordre de 5000 à la fin 2007, essentiellement dans les laboratoires publics. De même, l'AII, les Pôles de Compétitivité et les PRES ne peuvent que gonfler le stock d'emplois précaires tandis que l'essentiel des postes de titulaires nouveaux seraient fléchés vers ces pôles au détriment des EPST. **Cette perspective est inacceptable pour tous, jeunes doctorants et techniciens, comme personnels en place.**

Des primes et des promotions pour quelques-uns

Le Pacte pour la recherche ne prévoit pas d'amélioration collective des rémunérations et des carrières. Plus encore, il instaure une individualisation des rémunérations et des carrières. Les primes et indemnités dites au « mérite », à l'excellence, ne seront attribuées qu'à ceux qui travailleront sur les priorités dans le cadre des pôles de compétitivité, des « campus », etc. **La CGT-INRA s'oppose à la mise en place de cette individualisation des rémunérations « au mérite » et revendique une amélioration pour tous sur la base des qualifications ainsi qu'une véritable revalorisation des carrières.**

Avec la CGT-INRA, exigez le RETRAIT DU PACTE POUR LA RECHERCHE !

Les dernières initiatives ont été suivies de manière très relative par les personnels, en particulier par les ITA. Dans les jours à venir, les budgets des laboratoires comme les perspectives de promotions offertes vont être connus, en concomitance avec le passage du Pacte à l'Assemblée Nationale pour son adoption définitive. Tous les personnels, titulaires comme précaires, seront à même de voir concrètement que le « Pacte » gouvernemental, loin de conduire au développement de la recherche publique et de l'emploi statutaire comme voudrait le faire croire le gouvernement, ne conduit qu'à leur liquidation et à l'explosion de la précarité (notamment via l'ANR). C'est aussi, avec la mise en place des pôles, un cortège de mobilités imposées, de transferts et fermetures de laboratoires, qui s'annonce à brève échéance comme cela a commencé à l'INRA avec le GEVES La Minière et à Fréjus.

La CGT-INRA appelle donc les personnels, titulaires et non titulaires à exiger sous toutes les formes possibles, assemblées générales, pétitions, motions de conseils de centre et département, le retrait du Pacte et l'ouverture de véritables négociations sur nos revendications. Une proposition a été faite d'organiser, à la fin du mois de janvier (le texte de loi sur la recherche passant à l'Assemblée Nationale début février 2006) une journée nationale de manifestations contre le Pacte. Nous soutenons pleinement cette proposition.